

UNE DEUXIÈME RÉVOLUTION FOURRAGÈRE POUR LA CUMA : DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE FACILITANT L'INTÉGRATION DE LÉGUMINEUSES DANS LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

A partir de diagnostics individuels (mais réalisés collectivement) et dans une démarche de développement de l'autonomie protéique des élevages, l'objectif est de développer la culture de légumineuses, en utilisant notamment les solutions "CUMA" pour répondre aux différentes problématiques soulevées

DESCRIPTION DU PROJET



La Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) la Fourragère a été créée en 1960 autour de l'activité ensilage, puis s'est développée sur d'autres activités. Aujourd'hui, certains de ses adhérents s'interrogent sur les limites de leurs systèmes, notamment au regard de la dépendance au soja. L'incorporation de légumineuses dans les systèmes de production est une solution déjà connue, mais complexe à mettre en oeuvre : reconception globale du système fourrager, nouveaux investissements, organisation du travail... L'objectif du GIEE est de tester et développer des solutions collectives à cet enjeu.

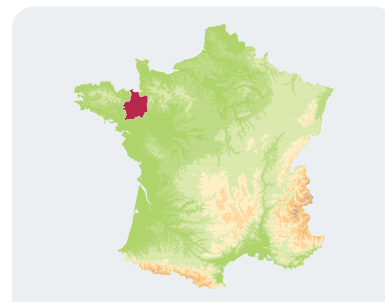
Les actions prévues sont les suivantes :

- piloter une dynamique d'innovation individuelle et collective : diagnostic du système fourrager de chaque exploitation et du territoire ; définition d'objectifs de progression et d'un programme d'expérimentation pour les atteindre ; visites, voyages d'études, interventions d'experts pour découvrir des innovations ;
- expérimenter l'introduction de légumineuses dans les systèmes de production : expérimentations individuelles et collectives ;
- capitaliser et diffuser les résultats.

L'incorporation de légumineuses dans un système ne consiste pas en une simple substitution d'une culture par une autre, elle suppose une reconception plus globale du système de production. La démarche de ce GIEE permettra ainsi à ses adhérents :

- de progresser techniquement, autant en agronomie (suivi des cultures, gestion de la fertilisation, allongement des rotations...) qu'en zootechnie (équilibre de la ration, santé animale, qualité des produits...), pour avoir un système plus performant et moins dépendant des fluctuations des cours du soja. Le coût de la ration est ainsi maîtrisé ;
- de trouver des solutions collectives, notamment en termes d'organisation du travail et d'investissements : les moyens et les risques sont mutualisés, les chantiers sont organisés collectivement et la charge de travail est plus abordable (la CUMA comporte plusieurs salariés) ;
- d'améliorer sa performance environnementale, par une meilleure gestion de l'azote et une diminution des intrants, la préservation de la qualité des ressources en eau, une meilleure gestion des adventices et la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, une meilleure couverture des sols.

Ces améliorations peuvent aussi être évaluées à l'échelle du territoire (baisse des importations de protéines végétales, diminution de l'utilisation d'engrais azotés...), par l'impact global des actions des adhérents du GIEE.



Ille et Vilaine (35)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
10

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) la Fourragère

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

- ▶ Elevage avicole
- ▶ Elevage bovin (lait et viande)
- ▶ Elevage porcin
- ▶ Polyculture-élevage
- ▶ Polyculture – polyélevage
- ▶ Agriculture biologique

PRINCIPALE THÉMATIQUE

- ▶ Autonomie en azote et développement des légumineuses

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Autonomie alimentaire des élevages
- ▶ Diversification des assolements – allongement des rotations
- ▶ Mutualisation des outils de production
- ▶ Systèmes autonomes et économes en intrants

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Fédération des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) Bretagne-Ille-Armor

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine
- ▶ Agrobio d'Ille et Vilaine
- ▶ CETA 35 (Centre d'études techniques agricoles d'Ille et Vilaine)
- ▶ Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Semnon
- ▶ Par ailleurs : financement des actions dans le cadre de l'appel à projets 2015 du Conseil régional de Bretagne pour l'Agriculture écologiquement performante (AEP)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
10 septembre 2015

DURÉE DU PROJET
6 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Martigné-Ferchaud et communes alentours

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Fédération des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) Bretagne-Ille-Armor